

---

GISELLA GRUBER : Je crois que c'est l'heure de commencer. Nous allons donc commencer l'enregistrement et l'interprétation.

Bonjour à tous. Bienvenue à l'appel mensuel de l'ALAC en ce mardi 22 septembre. Il est 17h temps universel. Nous avons Alan Greenberg, Glenn McKnight, Eduardo Diaz, Maureen Hilyard, Holly Raiche, Olivier Crepin-Leblond, Jimmy Schulz, Vanda Scartezini, Leon Sanchez, Tijani Ben Jemaa, Beran Gillen, Cheryl Langdon-Orr, Judith Hellerstein, Allen Skuce, Siranush Vardanyan, Leah Symekher, Harold Arcos pour l'espagnol. Nous n'avons personne pour la ligne française. Nous avons également Julie Hammer, Murray McKercher, et Sébastien Bachollet qui viennent de se joindre à nous.

Nous avons des personnes qui se sont excusées, Wolf Ludwig, Sandra Hoferichter, et Hadja Ouatara.

Et du personnel nous avons Heidi Ullrich, Ariel Liang, Silvia Vivanco et moi-même Gisella Gruber.

Nos interprètes sont Camila et Isabelle sur la chaîne française, Ekaterina et Galina pour le russe, Veronica et Claudia pour l'espagnol.

Je vous rappelle à tous de donner votre nom quand vous prenez la parole, non seulement pour la transcription, mais également pour permettre aux interprètes de vous identifier sur l'autre canal.

Merci beaucoup.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup Gisela.

Je sais qu'il y a un certain nombre de personnes qui ne sont pas membres ALAC qui apparaissent deux fois. J'imagine que nous allons rectifier ceci.

Pour ce qui est de l'ordre du jour, vous l'avez tous vu j'imagine, vous l'avez également à l'écran. Il y a un changement à apporter à cet ordre du jour au point – c'est à dire la sélection des personnes pour le programme de formation au leadership, étant donné que nous parlons des différentes personnes, cette partie de la réunion sera repoussée à la fin de la réunion et aura lieu à huit-clos avec les membres de l'ALAC et avec les liaisons qui ont été nommées pour les différentes entités ALAC.

Y a-t-il d'autres questions ou problèmes ? D'autres changements par rapport à l'ordre du jour ? Ou est-ce que nous pouvons confirmer les changements dont je viens de parler ? Je ne vois personne avec la main levée, je n'entends personne. Nous allons donc accepter l'ordre du jour.

Le premier sous-ensemble dans l'ordre du jour, c'est le point 3 : révision des points de travail en attente qui demandent l'implication de l'ALAC. Je vais demander à Heidi ou à une autre personne du personnel d'intervenir là-dessus.

HEIDI ULLRICH :

Il y a quelques points. Tout d'abord l'organisation d'un appel pour discuter de différents aspects de l'At-Large et de la société civile. Nous avons un invité pour cela. S'il est encore nécessaire, il y aura une session avec ALAC et le NCSG à Dublin là-dessus. Est-ce que vous souhaitez avoir

---

un appel avant Dublin pour parler de la question de l'At-Large et de la société civile ? Qu'en pensez-vous ?

ALAN GREENBERG :

Ce que je souhaite, en tout cas c'est mon opinion, ensuite vous pourrez intervenir – étant donné que nous avons beaucoup à faire entre maintenant et Dublin, moi je pencherais plutôt pour voir ce qui ressort de la réunion de Dublin parce qu'il y aura une discussion qui aura lieu sur place entre nous et les membres du NCFG. Donc si les choses ne disparaissent pas entre maintenant et Dublin, je pense qu'un webinaire quelques semaines après Dublin serait plus adapté.

Est-ce qu'il y a des personnes qui ne seraient pas d'accord ? Je vois que quelqu'un a coché. Personne d'autre ? Pas de commentaire ? Bien, la décision est prise.

HEIDI ULLRICH :

Nous passons dans les points suivants dans les points de travail. Alan Greenberg, il y a une discussion sur la question de la clôture du groupe de travail ALAC pour en avoir un autre.

ALAN GREENBERG :

Oui effectivement, je dois m'en occuper. Ce n'est pas quelque chose que j'arriverai à faire cette semaine. Mais peut-être la semaine prochaine.

---

HEIDI ULLRICH : Le personnel doit rassembler une liste des membres NCSG en enfin la question de l'ancien site At-Large, Ariel, est-ce que c'est quelque chose qui est en cours ?

ARIEL LIANG : J'attendais en fait la décision par rapport aux groupes de travail qui sont devenus inactifs et ceux qui sont toujours actifs. J'attends de voir pour faire cette mise à jour sur le site web.

HEIDI ULLRICH : C'est tout Alan.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Alors le point n°4. Les activités de développement de politiques de l'ALAC. Je vais demander à Ariel de passer en revue les différents points. Nous avons un certain nombre de déclarations qui ont été ratifiées à un niveau ou à un autre. J'ai eu le plaisir de voir que le CCWG responsabilité avait 15 votes. Donc c'est important. Ce qui me gêne un peu c'est que les autres n'en ont pas autant. Mais nous en parlerons plus tard.

Il y a un certain nombre de déclarations qui sont actives, même très actives, beaucoup d'informations ont été collectées. Nous souhaiterions que davantage de personnes participent et contribuent activement. Mais je vais laisser la parole à Ariel pour qu'elle puisse passer en revue les différents points un par un.

---

ARIEL LIANG :

Merci.

La première déclaration active, c'est le rapport préliminaire sur les problèmes des services d'annuaires d'enregistrement des gTLD nouvelle génération. Nous avons rassemblé des commentaires des bureaux d'enregistrement. Et ceci sera publié au cours de la semaine. La période de commentaires publics se termine le 10 octobre.

Deuxièmement, pour les actifs, nous avons la proposition pour les scripts arabes et les étiquettes de génération. Actuellement l'ALAC demande à ce que ce sujet soit davantage passé en revue pour avoir une déclaration si nécessaire. Alan Greenberg a contacté différentes personnes, nous n'avons toujours pas eu de réponse. Alan a posé la question suivante : devons-nous ajouter ces personnes au groupe de travail ALAC ? Il y avait un [08'02 inaudible] je crois qui vient d'Egypte.

ALAN GREENBERG :

C'est Satish et Edmon qui en sont chargés. Je ne sais pas s'ils l'ont fait, moi je ne me suis pas engagé là-dessus. Peut-être qu'après l'appel on pourrait les contacter et voir ce qu'il en est. S'il n'y a rien pas des choses qui se font rapidement – je crois que nous avons en fait décidé de ne pas faire de déclaration là-dessus, parce que la décision serait difficile à prendre.

ARIEL LIANG :

D'accord je les contacterai après l'appel.

Troisième déclaration qui est encore active, c'est sur l'utilisation des noms de territoires et de pays, et des noms de domaine de premier

---

niveau. Maureen a fait une déclaration en consultation Cheryl, et nous avons différentes conversations au niveau mondial, et nous avons collé le commentaire sur l'espace wiki pour faire le suivi des différents commentaires. Je vous encourage tous à utiliser le wiki pour fournir vos commentaires.

ALAN GREENBERG : Une note là-dessus. Le sujet actuel n'est pas pour décrire le nom du groupe de travail, mais pour l'utilisation des trois [9'22 à 9'28 inaudible] qui n'utilisent pas actuellement les ccTLD dans la première série des gTLD ne pourraient pas être utilisés comme gTLD. Et il y a un conflit potentiel avec des noms de sociétés qui souvent ont des sigles à trois lettres. C'est en fait une question intéressante.

ARIEL LIANG : En fait, là ce n'est pas vraiment un commentaire public, mais plutôt une sollicitation de points de vue. Ensuite, nous avons les résultats de la vente aux enchères des nouveaux gTLD, Eduardo Dias aidé de Carlton Samuels a fait une déclaration – la période de commentaires publics se termine le 18 octobre.

ALAN GREENBERG : Je voudrais revenir sur le premier point. Je vois que Tijani lève la main, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : C'était pour la zone racine LGR. Je propose de contacter Mohamed El Bashir qui a beaucoup travaillé là-dessus dans le groupe IDN et qui a

---

énormément aidé par rapport à la question des scripts arabes. Je crois que c'est une ressource importante qu'il nous faut exploiter. Parce que sinon pour ce qui est du script arabe, je ne sais pas quoi vous dire d'autre. C'est un problème. Le groupe des IDN c'est justement la question de la langue arabe, c'est de cela que l'on parle avec Ariel.

ALAN GREENBERG :

Mais effectivement, entrer en contact avec lui, on n'est pas forcément de passer par les responsables du groupe IDN, la première question, c'est de savoir s'il y a besoin de faire une déclaration, et s'ils ont fait quelque chose de vraiment mauvais, qui ne va pas, à ce moment-là nous avons besoin de faire une déclaration et il faut s'adresser aux représentants de langue arabe pour qu'ils puissent faire cette déclaration. Sinon, il est tout à fait possible qu'il n'y ait rien à faire parce qu'il y a différentes personnes qui ont passé en revue leur travail donc on ne devrait pas avoir de problème avec d'autres. N'hésitez pas à vous adresser à lui.

Allez-y Siranush. Vous avez la parole.

SIRANUSH VARDANYAN :

Mon commentaire est relatif à la langue arménienne et à la déclaration pour la génération d'étiquettes de zone racine arméniennes. Il n'y aura pas de déclaration par rapport à cette proposition. Cette proposition a été faite en collaboration étroite avec le personnel ICANN. Il y a un groupe de travail.

---

Il y a quelques changements qui ont été suggéré, quelques commentaires qui ont été faits par rapport à cette proposition. Nous pouvons incorporer les changements dans la proposition finale.

Au point 7 de notre discussion, nous pourrons faire davantage de commentaires. Nous pouvons faire une déclaration, mais nous savons qu'il n'y a pas besoin que l'ALAC fasse une déclaration par rapport aux langues locales. En tout cas c'est ce que je pense par rapport à cette question.

ALAN GREENBERG :

Merci Siranush. Je ne sais pas quel ordre du jour vous regardez, mais c'est quelque chose dont nous avons parlé le mois dernier. Nous avons décidé de ne pas faire de déclaration par rapport à la génération d'étiquettes de zone racine.

SIRANUSH VARDANYAN :

Je regarde en fait l'ordre du jour que l'on trouve sur l'espace Adobe. Si ce n'est pas l'ordre du jour dont nous nous occupons aujourd'hui, je m'excuse. Au point 4, vous avez « proposition pour zone arménienne », et au point 7 de l'ordre du jour –

ALAN GREENBERG :

Je ne vois rien sur la question arménienne au point 4. Il y a des participants sur la droite. Dans la partie ordre du jour, participants, il y a en fait mention de la question arménienne. Si vous regarder au point 7, même chose. Si vous voyez dans la petite fenêtre en haut à droite, vous avez en fait l'ordre du jour du mois dernier. Au milieu de votre écran,

---

vous avez l'ordre du jour pour la réunion d'aujourd'hui. Donc désolé Siranush, il y a une erreur. Il faudrait rectifier ceci. En fait, l'objectif était de semer la confusion, désolé Siranush.

SIRANUSH VARDANYAN : Oui, pour moi c'est plus facile de regarder sur l'ordre du jour ICANN. Mais je suis désolée, je ne regardais pas le bon ordre du jour.

ALAN GREENBERG : Désolé. Il y a eu une erreur. On va s'améliorer à l'avenir.

CHERYL LANGDON-ORR : J'essaye de ne pas rigoler, mais c'est difficile.

Je voulais parler du script arabe. Je voulais encourager les personnes impliquées. Je ne m'inquiète pas trop de cette question du script arabe, parce qu'il y a les communautés du script et parmi elles, la communauté arabe a fait d'énormes progrès. Et c'est bien organisé, même avant que le lancement du processus rapide pour les IDN ait été mis en place. Donc pour ce qui est du script arabe, la communauté de cette langue a toujours été assez en avance dans son travail.

Toutefois, si Ariel souhaite s'adresser à eux, je suggèrerais qu'il faut bien lui faire comprendre quelles sont les choses auxquelles nous nous attendons, ce qui est son travail, parce que la personne en question a une certaine expertise dans l'industrie, par rapport au script IDN. Et c'est très important. Mais Ariel, je crois qu'il faudra reconnaître ceci comme un commentaire, et donc autrement, je pense qu'on peut s'appuyer sur eux, sur ce qu'ils connaissent. Et cette déclaration aura

---

finalement peu d'impact sur cette communauté. Je crois qu'il y a une réunion cette semaine, mais pour l'instant il n'y en avait pas eu.

Il faudrait s'assurer quand même de contacter Mohamed.

ALAN GREENBERG :

Merci Cheryl. Comme nous l'avons vu la dernière fois, et par rapport à l'expérience dont nous avons entendu parler par rapport au script arménien, toutes les déclarations ne sont pas nécessaires par rapport à tous les scripts.

Premièrement, y a-t-il un besoin ? Le besoin de déclarations se définit comme suit. Faut-il démontrer qu'il y a quelque chose qui ne va pas ? D'une manière générale nous ne sommes pas experts. Donc ce sera la communauté arabe qui nous l'aura dit, il y a un problème.

Deuxièmement, est-ce qu'il y a des gens qui vont se prononcer contre ? J'imagine que ce n'est pas le cas.

Troisièmement, y a-t-il des personnes qui ont travaillé sur cette question et qui vont nous dire « vous avez très bien travaillé bravo ».

Il nous faut évaluer tout ceci, et c'est cela que nous vous demandons actuellement.

CHERYL LANGDON-ORR :

Moi je pense que toutes ces questions vont dépendre de la communauté arabe, et donc la question c'est la question de l'organisation. Il faut prendre ceci en considération.

---

ALAN GREENBERG :

Y a-t-il d'autres choses à dire là-dessus ?

J'aimerais en fait revenir sur le premier point, et ensuite à la question des ventes aux enchères.

ALAC et At-Large ont été très impliqués pendant la procédure de vente des premiers gTLD. Il y aura sans doute une deuxième série bientôt. Mais pour l'instant, nous prenons en considération le rapport préliminaire sur les problèmes qui sera suivi par un autre rapport, par une rédaction, une charte, un PDP. Donc il y a beaucoup de choses qui vont entrer en compte. Le processus de commentaires, c'est de savoir s'il y a des questions, des choses dans ce rapport qui ne vont pas bien, ou qui manquent. Et comme je l'ai déjà dit, il y a beaucoup de gens dans la communauté At-Large qui se sont exprimés très fortement par rapport au processus des nouveaux gTLD.

Tout le monde doit lire ce document pour voir si effectivement il est respectable, et si non, il faut absolument informer Olivier ou moi-même.

Pour ce qui est du produit des ventes aux enchères, encore une fois le processus sera long. C'est un livre de discussions qui va conduire à une équipe de rédaction, une charte pour un groupe de travail qui ensuite mènera à des recommandations faites par un groupe de travail sur le financement. Donc ce n'est pas le moment de nous dire où vous voulez que l'argent soit dépensé, mais au moins que les bonnes questions soient soulevées pour que vous puissiez participer à la rédaction de la charte. Parce que tous ces groupes sont ouverts. Lorsque vous regarderez tous ces documents, vous devrez les considérer du point de vue adéquat. Nous n'en sommes qu'au début d'un long processus.

---

Tijani et ensuite Olivier. Nous passons beaucoup plus de temps sur ce point que ne l'avais pensé.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Alan.

En ce qui concerne le papier de discussions sur le produit de la vente aux enchères. Premièrement, le délai a été repoussé au 8 novembre.

ALAN GREENBERG : Très bien merci.

TIJANI BEN JEMAA : Le deuxième point, c'est qu'il y aura un webinaire au début du mois d'octobre pour expliquer ce papier de discussions et pour expliquer comment contribuer, comment commenter.

J'ai envoyé un email au comité budgétaire pour lui demander de participer au webinaire et de fournir des commentaires. Je crois qu'il est important de faire des commentaires sur ce rapport de discussions. Le commentaire ne doit pas être de savoir où va aller l'argent, mais de faire des commentaires sur le contenu de la discussion. Il nous faut absolument nous prononcer si nous ne sommes pas d'accord. Je crois que c'est quelque chose que tout le monde doit faire.

ALAN GREENBERG : Tout à fait, je suis d'accord. La question des commentaires c'est tout à fait cela. Ce sont des commentaires sur le contenu.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Par rapport à la question des nouveaux gTLD et de la nouvelle série, je voulais simplement vous informer que j'ai rédigé un premier document qui m'est revenu avec des corrections. Je dois incorporer un rapport latéral, « side track », après l'appel, je le mettrai sur le wiki, et j'attends avec impatience d'avoir vos commentaires là-dessus. Le document est très bon. Je crois que c'était 47 pages, le rapport préliminaire. Donc la déclaration en elle-même elle fait 5 à 6 pages. Ce n'est pas quelque chose de court, mais c'est quelque chose qui est intéressant.

Merci.

ALAN GREENBERG : Pour ceux qui ont du mal à s'endormir donc, c'est ça ? Merci Olivier.

Y a-t-il d'autres commentaires par rapport à la page des développements des politiques ? Je ne vois pas de mains levées je n'entends personne.

Nous passons au point n°5. Les candidatures ALS. Je vais passer la parole à, voyons, Silvia, Heidi ? Je ne sais pas. Je ne vois pas Natalie.

HEIDI ULLRICH : Nous avons actuellement 193 candidatures, et l'appel [25'06 inaudible]. [Load] ? Actuellement, nous allons voir si nous pouvons faire avancer les choses assez rapidement.

Merci Alan.

---

ALAN GREENBERG : Load, c'est quoi exactement ? C'est de quelle région ?

HEIDI ULLRICH : C'est l'Allemagne. C'est une organisation allemande.

ALAN GREENBERG : Merci. Je ne vois pas de mains, je n'entends personne, donc nous passons au point 6 : les rapports des liaisons. Est-ce que les liaisons, les RALO, les responsables des groupes de travail souhaitent souligner certains points de leur rapport ?

Je donne un instant aux différentes personnes. Je donne la parole à Julie Hammer.

JULIE HAMMER : Merci Alan.

Je voulais souligner le fait qu'à cette étape, le SSAC est une des rares organisations qui a fait des commentaires par rapport à la proposition du CWG. Nous essayons de voir comment répéter ce qui avait déjà été fait lors de la première série de propositions, ce qui avait été dit à Los Angeles. Le SSAC était assez inquiet par rapport à la complexité des propositions. Il fallait déjà informer les gens là-dessus, et nous espérons qu'il pourra y avoir davantage de discussions là-dessus. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci. Nous en parlerons justement dans le point n°9. Murray ?

---

MURRAY MCKERCHER : Tout le monde m'entend bien ?

Je voulais faire un petit commentaire que j'ai mis d'ailleurs dans le chat. Il y a eu une discussion par rapport à ce que nous faisons, par rapport au .mobi. Vous voyez que nous avons publié ceci sur le site web. N'hésitez pas à nous contacter directement, ou alors si vous avez des questions, je suis à votre écoute maintenant.

ALAN GREENBERG : Y a-t-il des questions pour Murray ? Sinon nous passons à Maureen qui a levé la main. Ce n'était pas une question ?

MAUREEN HILYARD : Non, je parle simplement pour parler de la soumission ccNSO à la proposition de fonctions IANA, uniquement pour parler des préoccupations de la communauté.

ALAN GREENBERG : Je supposais que toutes les personnes d'ALAC lisaient tous les commentaires du groupe. Mais en tout cas merci, au cas où certains d'entre nous ne le font pas. C'était en fait une blague, je ne sais pas si vous avez compris. Nous avons des commentaires de Beran, mais passons d'abord la parole à Olivier, et ensuite on pourra répondre à Beran qui en peut pas prendre la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Etant donné que toutes les autres liaisons ont pris la parole, je me suis dit je suis le seul. Donc il faut quand même que je parle de ce qui se

---

passé à la GNSO. Surtout par rapport au mois d'août, nous avons eu un appel au début septembre, nous avons un autre appel qui aura lieu au premier. Nous avons donc deux appels en un mois.

Il n'y a pas beaucoup de choses qui se passent pour l'instant, mais il y a la discussion sur la période de consultation publique, il y a une discussion par rapport au rapport préliminaire, il y a une discussion de peut-être repousser la consultation publique, ou de la prolonger. Et comme vous le savez tous, à la GNSO, on prend notre temps pour discuter des différentes choses. Donc il y a beaucoup de temps que nous passons à ne pas faire grand-chose finalement.

Mais toutes les autres activités GNSO se passent au niveau des groupes de travail. Donc il est compris que la transition des fonctions IANA et surtout la question de la responsabilité ICANN – en fait épuiser un peu les ressources. De toute évidence, les gens sont un peu fatigués, et les groupes de travail travaillent un peu plus lentement.

Mais tout cela devrait être terminé d'ici Dublin, et à ce moment-là, les groupes de travail pourront reprendre leur travail normal à un rythme normal.

ALAN GREENBERG :

J'espère que personne ne retient son souffle. Est-ce qu'il y aurait des personnes du personnel qui pourrait répondre à la question de Beran sur la nouvelle stratégie ?

---

HEIDI ULLRICH : Je vais lire le commentaire principal de Beran. Il y a un problème d'horaires. Je voulais simplement dire à tout le monde que la séance de 90 minutes prévue pour le samedi pour en parler, Beran, il y aura modération de cette séance. Et s'ils ont quelque chose à présenter, à ce moment-là, ce sera positif pour l'ALAC.

ALAN GREENBERG : Oui, j'espère que nous aurons des documents à l'avance qui pourront être passés en revue, et que nous pourrions passer du temps sur la substance, et non pas simplement avoir des documents. Ça je le dis pour tous les groupes.

Je vois Dev dans le chat qui écrit mais c'est un peu tard déjà c'est passé, mais est-ce que Dev pense qu'il faudrait qu'il parle ? Est-ce qu'il lui faut prendre la parole ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : C'est juste pour dire qu'en réalité, le sous-comité de participation et le groupe en général devrait collaborer, parce que la stratégie en général intégrait tous les RALO, et en ce moment, les personnes de l'équipe de participation mondiale de l'ICANN sont aussi impliquées pour approuver ce plan. On commence donc à voir s'il y a des stratégies qui seront présentées dans les différents appels et qui sont mises à jour à chaque fois. On est en train de présenter ces différentes possibilités. La date butoir des présentations est le 30 septembre. Si vous êtes intéressés par ce sujet-là, venez rejoindre notre groupe s'il vous plaît. Le sous-comité de participation va se réunir lundi prochain.

---

D'autre part, l'équipe de travail de la technologie va fournir ces mises à jour à travers la liste de diffusion consacrée, et hier LACNIC a eu une séance très intéressante sur la manière de gérer aussi tout ce travail. On a consacré un bon moment à discuter des différentes recommandations qui étaient surgies de l'ATLAS2.

Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci.

Olivier, vous voulez prendre la parole, ou c'est une vieille main ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Alan, c'est une nouvelle main.

Je voulais simplement revenir sur un rapport précédent sur le séminaire web des gTLD dans lequel Jonathan Robinson, le président de la GNSO va présenter des informations sur le groupe. Il me semble qu'il est important que l'on participe à ce séminaire web parce qu'il s'agit d'une question qui éveille l'intérêt de tout le monde.

Pour que vous sachiez le processus des enchères et le processus des nouveaux gTLD seront expliqués. Dans certains cas, l'ICANN a eu des enchères qu'elle a organisées qui ont atteint des valeurs de 60 millions de dollars si je ne me trompe pas. Donc vous voyez que les montants ont été extrêmement intéressants. Il faudrait que l'on comprenne de quoi il s'agit et de la discussion au sujet des enchères vient de commencer. Donc c'est intéressant de s'y impliquer.

ALAN GREENBERG : Oui. Moi je m’y intéresse depuis février 2007. Mais bon. Je n’ai pas pu faire 30 choses. Tijani allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Alan.

ALAN GREENBERG : Tijani, on ne vous entend plus. Vous avez la parole. Le son est vraiment haché.

TIJANI BEN JEMAA : Vous m’entendez maintenant ?

ALAN GREENBERG : Oui, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA : Olivier, je viens de vérifier ce qui avait été dit exactement, et j’ai envoyé un courriel à travers la liste de diffusion du sous-comité. J’ai dit dans cet email qu’il est important que l’on participe tous à l’ALAC, à notre RALO, mais tout le monde a vraiment des opinions à ajouter. Tout le monde peut ajouter de la valeur aux discussions.

Vous savez qu’on a déjà fini avec la première partie qui était prévue pour l’année 2015 dans le programme des nouveaux gTLD. On a fini cette partie-là, on l’a conclue en juin. Et depuis juin, on a commencé à

---

travailler sur la deuxième partie du travail du groupe de travail de la formation de compétences pour cette année.

Le groupe de travail chargé de ces activités de formation de compétences a organisé 5 séminaires web pour cette deuxième partie de l'année, et nous venons d'arranger cette organisation avec le personnel. On vient de se mettre d'accord. Et la date de la première séance sera d'ici peu. On compte avoir ce séminaire début octobre, et on travaillera sur le rapport de l'ICG.

La deuxième séance de formation portera sur le travail du CWG. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci Tijani.

Est-ce que ces séminaires web de l'ICG et du CCWG auront lieu lundi 28 ?

TIJANI BEN JEMAA :

Oui c'est ça.

ALAN GREENBERG :

Alors on va l'ajouter au calendrier commun pour que tout le monde soit au courant.

CHERYL LANGDON-ORR :

Pardon, je n'ai pas compris ce qui a été dit. Est-ce que vous pouvez répéter ?

---

TIJANI BEN JEMAA : Oui. On essaye de pouvoir coordonner tout cela dans les dates qui conviennent à tout le monde. Mais vous savez qu'il y a des personnes à l'ICG qui sont souvent en déplacement de Los Angeles. Et on a énormément d'activités aussi, donc ce n'est pas toujours évident de programmer ces séminaires web. Alors voilà pourquoi on a mis cette date à fin septembre pour essayer d'avoir de toute façon 5 séminaires web avant la fin de l'année. On essayera de respecter les intérêts de tout le monde, de convenir à tout le monde.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui pardon Tijani, je n'ai pas pensé à ça. Je m'excuse.

ALAN GREENBERG : Y a-t-il d'autres commentaires ? Murray souhaite prendre la parole.

MURRAY MCKERCHER : Je ne suis pas sûr d'avoir exactement suivi, mais il me semblait que Dev parlait de la participation des parties prenantes mondiales. Avant que l'équipe de participation des parties prenantes mondiales partent en Amérique du Nord pour leurs prochaines activités, je dirais que je me suis réuni avec Joe et avec d'autres personnes pour travailler sur la question avant leur arrivée.

Merci.

ALAN GREENBERG : Merci Murray. Y a-t-il quelqu'un d'autre qui souhaite intervenir par rapport au rapport ? Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Non, pardon.

ALAN GREENBERG : Alors on avance. Etant donné qu'il n'y a plus de commentaire, plus de main levée, nous allons passer au point n°7 de l'ordre du jour que nous remettrons d'ailleurs pour la fin de l'appel.

On passe au point n°8. En ce moment, c'est le rapport des liaisons de l'ALAC et les désignations actuelles. Pour que vous ayez un peu de contexte, vous saurez que les statuts de notre groupe prévoyaient qu'on pouvait redésigner les mêmes agents de liaison s'ils souhaitaient continuer dans leur poste. Mais au moment de la réécriture des règles de procédure, qui constituent notre règlement intérieur, on s'est demandé si on ne voulait pas avoir de nouvelles occasions pour que d'autres personnes puissent participer également, plutôt que d'avoir toujours les mêmes personnes.

Mais d'autre part, ces postes d'agents de liaison sont vraiment essentiels, parce que c'est le poste à travers lequel on bâtit des relations de confiance. Et si une personne fait un bon travail, peut-être qu'elle devrait continuer à le faire. Si le reste de notre organisme est d'accord avec le fait qu'on ait la même personne qui continue d'assurer ce poste, peut-être qu'on devrait garder cette personne dans ce poste-là.

Avant la discussion de ce point, j'ai vérifié avec les membres de l'ALAC pour chacune de ces personnes si des personnes avaient été désignées récemment ou pas, et j'ai vu qu'il y a beaucoup de membres qui soutiennent les personnes qui assurent actuellement ces postes, et des

---

personnes qui s'opposent à changer les responsables de ces postes d'agent de liaison. Je vais consulter la communauté dans cet appel, et Sébastien a dit d'une part qu'il trouvait qu'il fallait d'une part que l'on ouvre la possibilité à d'autres personnes, et d'autres part que cela devrait être des nouveaux arrivants à l'ALAC qui occupent ces postes. Garth et Judith par exemple pourraient être de bons exemples.

Donc j'étais moi-même agent de liaison auprès de la GNSO en 2006. Je me rappelle que les personnes qui s'occupaient de ces fonctions étaient des membres de l'ALAC de longue date. C'était des personnes qui connaissaient bien l'organisation, et qui savaient déjà qu'ils soient toujours prêts à travailler.

Je voudrais à ce moment-là vous donner la parole. Tijani allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Alan.

Je suis d'accord avec vous. On a besoin d'avoir des personnes qui soient vraiment consacrées. C'est vrai qu'il s'agit d'un poste essentiel. Donc la possibilité d'avoir des nouveaux arrivants qui occupent ces postes d'agents de liaison, je ne sais pas vraiment.

Mais je voudrais comprendre un peu mieux ce que dit Sébastien. Il me semble qu'on pourrait peut-être décider d'avoir une deuxième personne qui accompagne cet agent de liaison comme au parlement britannique, un membre de l'ALAC, un nouvel arrivant, qui peut être « shadow » qui suit toujours l'agent de liaison afin d'avoir dans l'avenir des personnes qui seront déjà formées, qui auront l'expérience pour le faire.

---

Je comprends ce que veut dire Sébastien, mais on ne peut pas simplement envoyer des personnes parce que ce sont des bénévoles. Il nous faut des personnes qui vraiment sachent de quoi on parle, de quoi on a besoin.

Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci. J'ai un commentaire, mais je vais le faire après Fatima parce qu'elle a demandé la parole avant moi. Pardon, Cheryl d'abord, ensuite Fatima, et après moi.

CHERYL LANGDON-ORR :

Sébastien n'a pas bien compris ce dont on a besoin, il se trompe encore. Je suis d'accord avec ce que disent Alan et Tijani, comme d'habitude d'ailleurs. Et je pense qu'on risque, avec cette possibilité d'avoir des nouveaux arrivants, de ne pas pouvoir bien utiliser le rapport avec les autres groupes.

On a des rapports de confiance qui sont très délicats avec les autres organisations. Et donc vous saurez que ça prend plus d'un an pour cultiver cette relation. Donc on ne peut pas changer d'agent toutes les années. Cette possibilité d'avoir un agent fictif qui accompagne l'officiel serait intéressante.

Il me semble que ce serait peut-être une bonne solution, mais surtout on devrait penser à ne pas avoir une concurrence entre les deux agents de liaison.

Merci.

ALAN GREENBERG :                   Merci. Fatima ?

FATIMA CAMBRONERO :               Merci Alan.

Par rapport à cette question, je comprends ce que veut dire Sébastien moi. C'est vrai que si on avait davantage de participation des membres, on pourrait peut-être la générer à partir de ce type de mesures. Mais c'est vrai qu'il faut des personnes qui aient une certaine expérience pour pouvoir couvrir ce type de poste. Et on pourrait dire que ces agents de liaison doivent avoir une période préalable en tant que membres de l'ALAC pour pouvoir occuper ces postes d'agents de liaison. On ne peut pas avoir deux nouveaux arrivants. Peut-être qu'on devrait ajouter d'autres exigences pour mieux guider les autres personnes.

Je ne sais pas si on en a parlé auparavant, mais je pense que ce n'est pas facile. On ne peut pas travailler avec des bénévoles qui ne savent ce qu'est l'ALAC, ou qui n'ont pas de rapport avec les autres secteurs de la communauté.

ALAN GREENBERG :                   Merci Fatima.

Je vais répondre maintenant à ce qu'ont dit les différentes personnes.

Par rapport à l'éligibilité, aux critères d'applicabilité, je dirais que surtout pour les différents groupes de l'ALAC, on s'attend à ce qu'en général, ils soient des membres de l'ALAC, ou des anciens membres de

---

l'ALAC, mais ce n'est pas une exigence. Ces personnes vont par contre parler au nom de l'ALAC, en représentation de notre groupe, et vont devoir suivre notre orientation.

Par contre, par rapport aux personnes qui viennent de rejoindre l'ALAC, on pourrait avoir [47'53 inaudible] personnes qui se joignent à notre groupe par an. Et si on remplaçait une personne de chaque RALO, et qu'on avait trois personnes désignées par le NomCom, on aurait 8 personnes qui changeraient par an. On aurait 8 nouveaux arrivants par an. On ne pourrait pas tous les nommer « agents de liaison ».

Maintenant, quant à cette idée de Tijani d'avoir une personne fictive qui accompagne l'agent de liaison officiel, je pense que, si la ccNSO par exemple pourrait permettre à davantage de personnes d'être présentes à leur réunion, ça pourrait très bien fonctionner. La GNSO peut-être d'autre part n'accepterait pas que l'on ait deux représentants, un fictif, qui assiste à la réunion. Mais on ne peut pas prendre cette décision unilatéralement.

Le SSAC d'autre part a des exigences. On ne désigne pas nous-mêmes les agents de liaison auprès de SSAC. On demande à ce qu'un membre du SSAC soit notre agent de liaison. Mais ça doit être un membre du SSAC, pas un membre de notre groupe.

Je pense que si on inaugurerait ce type de compétition pour voir qui pourrait être un bon agent de liaison, et que s'il était clair que la personne est intéressée pour continuer, qu'elle est capable de le faire, qu'elle respecte le groupe avec lequel elle travaille, qu'elle travaille correctement et qu'il n'y a pas d'autre facteur qui l'empêche d'assurer ce poste, parce qu'il pourrait bien sûr y avoir des faits par lesquels ils ne

---

pourraient pas assurer cette fonction, cette personne pourrait être désignée pour trois ans. Peut-être qu'elle ne va pas pouvoir terminer ce mandat de trois ans, mais on verra en tout cas. Ça doit être une personne qui participe activement.

Cette compétition simplement pour avoir la compétitivité au sein du groupe pourrait être problématique à mon avis. Donc je ne sais pas si Sébastien, je ne sais pas qui est connecté – Judith, la personne qui avait des commentaires, je ne sais pas si elle souhaiterait prendre la parole pour s'exprimer. Tijani allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Alan.

Quant à la personne qui souhaite être un membre ou un agent fictif, je pense qu'il faudrait que l'on demande. Il me semble qu'en général toutes les réunions sont ouvertes. Nos réunions de l'ALAC sont toujours ouvertes, même les réunions du comité exécutif, ou de l'équipe de direction sont ouvertes à tous. Donc je ne pense pas qu'il y ait un problème, si quelqu'un est un observateur, il va pouvoir témoigner des discussions. Donc je pense que ça pourrait être un bon exemple.

ALAN GREENBERG :

Cheryl veut prendre la parole. Ah pardon, allez-y Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Non c'est bon, c'était tout ce que j'avais à dire. Merci.

---

ALAN GREENBERG :                   Donc sachez par exemple que la GNSO a deux adresses URL. D'une part ils ont une adresse pour les membres, et d'autre part une adresse à travers laquelle on peut écouter les réunions. Mais on ne peut pas participer activement.

Cheryl ?

CHERYL LANGDON-ORR :           Pour la ccNSO par exemple, on ne peut pas avoir des personnes actives. Je sais que pour ce groupe en tout cas, il y avait beaucoup de travail, de formations, un rapport de développement de la confiance, pour qu'il puisse permettre à une personne d'avoir une voix dans leurs discussions. Peut-être que ce processus de formation d'une relation pourrait prendre plus d'un an.

On devrait peut-être penser à discuter de la question avec chaque groupe avant de prendre des décisions.

Merci.

ALAN GREENBERG :                   Merci. Une autre remarque d'ailleurs, c'est que d'habitude, les listes de diffusion ne sont pas ouvertes non plus. Vous pouvez lire les archives sur Internet, mais les listes ne sont pas ouvertes à tous. On a eu un cas où on avait un équivalent d'un agent fictif, et on a eu un incident qui serait l'équivalent des incidents internationaux dans les sphères de l'ICANN, parce que la personne qui était l'agent fictif ne connaissait pas bien le groupe.

---

CHERYL LANGDON-ORR : Vous me rappelez des moments difficiles. Bravo.

ALAN GREENBERG : Glenn, vous avez la parole.

GLENN MCKNIGHT : Je comprends pourquoi ça tient [53'12 inaudible] par rapport au processus de sélection. Mais quand on voit la liste de personnes qui serait proposée, je pense que c'est toujours les mêmes personnes sur lesquelles on revient. Je voudrais en savoir davantage sur l'avis des personnes qui penseraient que le processus devrait être modifié.

ALAN GREENBERG : Je pense que Judith et Sébastien sont les deux connectés à cet appel. Mais je voudrais que l'on explore ce concept des agents fictifs. Cette idée surgit lorsqu'on essaye de trouver un agent de liaison pour la GNSO avec Cheryl, et ça n'a pas très bien fonctionné pour différentes raisons. Mais dans le cas de la ccNSO, on a eu des volontaires, et Cheryl a négocié la possibilité d'avoir différentes personnes qui témoignent des réunions sans participer pour savoir ce qui se passe afin de les former pour qu'elles puissent avoir un rôle de plus en plus actif lentement, peu à peu. Je ne sais pas si on pourrait le refaire.

CHERYL LANGDON-ORR : Ces personnes du point de vue de la GNSO n'ont pas d'expérience. Et ce n'est pas toujours le cas, vous le savez. En tout cas c'est l'opinion de la GNSO. Mais par exemple, moi, j'avais des agents fictifs qui m'accompagnaient, mais dans les deux que j'avais, un seul va pouvoir

---

participer à toutes les réunions des groupes de travail, et les assemblées générales de la GNSO lors de leur prochaine réunion en personnes.

Cet exercice d’avoir des agents fictifs montre clairement que si on avait fait le choix d’une des deux personnes comme agent fictif, on aurait pu gâcher pourquoi pas l’opportunité d’avoir une personne qui développe et qui suscite ces relations.

ALAN GREENBERG :

Merci Cheryl.

On a un processus d’acceptation en général qu’il faut suivre pour obtenir la permission d’avoir cette idée. L’idée c’est en participant à notre groupe au sein des réunions des autres groupes. Et peut-être que les agents fictifs pourraient poser des problèmes, ou d’autre part ils pourraient également devenir des membres fiduciaires de la communauté.

Sébastien veut prendre la parole.

SEBASTIEN BACHOLLET :

Merci. Je vous remercie d’être sur cette diffusion. Je me trompe, je me trompe, je me trompe. Mais il me semblait de toute façon qu’il était important de discuter de cette question. Parce que vous avez l’expérience de beaucoup d’années dans ces rôles. Et de toute façon, vous devriez peut-être écouter d’autres propositions. Faites attention à ce que vous propose le reste.

On ne peut pas redésigner une personne automatiquement simplement parce qu’elle veut bien continuer d’agir comme agent de liaison. Mais

---

moi par exemple, je dirais qu'on devrait peut-être reconsidérer toutes les personnes qui occupent les postes de l'ALAC.

Je vais m'arrêter là. Disons que j'espère que les relations au sein de ce groupe ne vont pas suivre le cours proposé par les interventions de quelqu'un. Il me semble qu'il faut que l'on discute de cette question, que l'on reconsidère. Si vous n'aimez pas mes idées, faites-le moi savoir, je me tairai, je ne vais plus m'exprimer. Mais même si on se trompe, je pense qu'il faut s'exprimer. Et je suis triste que vous trouviez que je me trompe à chaque fois. Je voudrais bien qu'il y ait de nouvelles personnes qui occupent ces postes, et je sens de toute façon qu'en tant que groupe, il nous faut avoir des possibilités, que l'on ait des discussions ouvertes.

Peut-être qu'on va finir par réélire les mêmes personnes. Mais en tout cas, il faudrait reconsidérer si c'est toujours ce qui nous convient. On pourrait très bien trouver un nouveau processus à la fin duquel on va se demander si les personnes veulent ou pas continuer à assurer ces postes.

Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci Sébastien. C'est très important de participer comme vous le dites, d'exprimer votre avis.

Cette décision est une réponse à tous les commentaires qui ont été publiés. Il n'y a pas que vous qui êtes intéressé par cette question. Peut-être qu'une personne veut bien rester dans un poste, qu'elle soit prête à participer n'est pas le bon critère il me semble. C'est bien sûr une

---

exigence, parce qu'on ne peut pas forcer des esclaves à occuper ces postes d'agent de liaison, mais ce n'est pas le bon critère. En fait il me semble que si la personne fait un bon travail en tant qu'agent de liaison, c'est ça le bon critère qu'il faut considérer.

Et puis d'autre part, par rapport à la désignation des membres auprès du conseil d'administration, on a des personnes qui ont beaucoup travaillé et qui se sont dit que le processus devrait permettre au BCEC de désigner un membre.

Et puis la communauté dans l'ensemble a dit que non, que ce n'était pas ça qu'elle voulait, qu'il fallait qu'il y ait entre 3 et 15 candidats pour chaque élection, chaque désignation. Et c'est devenu une règle obligatoire maintenant, le BCEC a le droit de véto, mais la communauté a dit qu'il ne devrait pas pouvoir le faire.

Donc à travers l'avis de la communauté et de cette expression de l'opinion de la communauté, on a changé des règles de procédure. On a consacré beaucoup de temps à discuter de la question et finalement on est arrivés à avoir des règles qui reflètent notre avis.

Je voudrais maintenant passer à l'acceptation des agents de liaison pour l'année prochaine. Je pense que c'était le but ultime de cette discussion. Je demanderai donc à ce point-là s'il y a d'autres membres de l'ALAC qui ont des candidats à proposer. Si on a des membres de l'ALAC qui veulent avoir un vote, on pourrait le faire. Mais si aucun membre de l'ALAC ne demande un vote, je demanderai s'il y a des objections.

Il y a des gens qui s'abstiennent peut-être ? Est-ce qu'on pourrait avoir des coches des personnes qui votent pour. Je ne sais pas qui fait le

---

compte. Y a-t-il des membres ALAC qui n'ont pas voté ? Est-ce qu'on peut baisser la main ? Je vois que Fatima n'a pas voté. Est-ce que l'interprète espagnole a fait passer le message ? Je vois qu'elle est pour dans le chat, d'accord. Le personnel a noté toutes les personnes qui avaient voté pour ?

ARIEL LIANG : Je crois qu'il nous reste encore deux personnes qui n'ont pas voté. J'ai pris note mais je vais vérifier.

ALAN GREENBERG : Est-ce que vous pouvez marquer qui a voté de manière à vérifier par email les votes des deux autres personnes. Nous pouvons prolonger le vote pour avoir les 15 membres.

ARIEL LIANG : Oui, j'ai fait une impression d'écran du vote.

ALAN GREENBERG : Excusez-moi, je dois répondre à quelqu'un. On va continuer dans quelques instants. Je suis de retour. Alors point suivant, la transition sur le rôle de supervision des fonctions IANA.

SEBASTIEN BACHOLLET : Alan, excuse-moi. Je voulais simplement mentionner que de toute façon il y a trois personnes d'ALAC – parce que vous avez compté deux fois Fatima. Donc ça fait douze. Merci.

ALAN GREENBERG : Ariel, est-ce que vous pouvez vérifier et contacter chacune des personnes de manière indépendante de manière à vérifier comment elles ont voté. Parce qu'on ne va pas faire ça maintenant, ça prend trop de temps.

ARIEL LIANG : Oui, je vais le faire.

ALAN GREENBERG : Sébastien, merci d'avoir remarqué ceci. J'apprécie.

Nous en sommes au point n°9, la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, et la responsabilité. Il y a une réunion qui a lieu à Los Angeles vendredi et samedi de cette semaine qui sera suivie par une réunion lors de la première journée de la réunion de Dublin. L'objectif est d'analyser les commentaires, y compris les commentaires du conseil d'administration, mais pas que leurs commentaires, de manière à avoir une proposition que la communauté pourra accepter pour que la transition puisse avoir lieu.

Il est relativement clair que nous n'aurons pas une conclusion finale à Dublin. Ce que nous croyons actuellement, c'est que si nous pouvons au moins nous approcher de cet objectif, toutes les communautés pourront ensuite ratifier la proposition finale entre les réunions. Ce n'est pas une garantie à 100%, mais c'est un espoir. Voilà où nous en sommes actuellement.

---

Pour ce qui est de la période de consultation publique, nous sommes peut-être les seuls à nous être exprimés sur le fait que nous souhaitions quelque chose de plus simple, que le modèle de membre communautaire. Il y a un certain nombre de personnes qui ont fait des commentaires là-dessus, y compris le conseil sur l'architecture de l'Internet et le NRO, pour la représentation des registres régionaux, et bien sûr le conseil d'administration.

Il n'est pas tout à fait clair de savoir comment les choses vont se faire. Il y a eu une réunion sur la responsabilité aujourd'hui, qui je crois s'est très bien passée. Thomas a pris les reines, et a dit « il nous faut regarder tous les commentaires, y répondre ». Il y croit beaucoup, dans ce modèle de la communauté comme membre. Mais bien sûr il faut quand même jouer le jeu dans le processus. Je n'ai pas grand-chose d'autre à dit là-dessus, nous avons 30 minutes pour ceci.

Je vais passer la parole à ceux qui souhaitent la prendre. Je ne sais pas exactement comment nous allons passer en revue toutes les questions, parce qu'il y a des gens qui ont vraiment des convictions très fortes des deux côtés, mais je dois admettre que je n'ai pas compris comment nous allons tuer la proposition ContractCo. Et en fait tout d'un coup, elle a disparu cette proposition. Donc je ne sais pas exactement comment les choses vont se faire.

Y a-t-il des gens qui souhaitent s'exprimer là-dessus ? Léon ?

LEON SANCHEZ :

Merci Alan. Comme vous l'avez dit, la magie ça marche parfois.

---

ALAN GREENBERG :

Oui et vous êtes vous-même magicien c'est ça ?

LEON SANCHEZ :

Nous ne savons pas exactement comment nous allons faire pour faire ce tour de magie, mais je crois que là, nous avons effectivement bien ici – en tout cas, mon point de vue c'est que toutes les personnes qui participeront à la réunion ainsi que les personnes qui participeront à distance ont comme état d'esprit qu'il faut rester ouvert, qu'il ne faut pas être trop attaché à un modèle ou à un autre, et donc essayer de combiner les meilleurs éléments qui existent dans les propositions actuelles telles qu'elles sont présentées.

Le MEME et le modèle de membres communautaires, je crois que nous pouvons combler les lacunes. Il est possible qu'il y ait un manque de compréhension des deux côtés par rapport à ce que nous essayons de mettre en place. Je crois que les réunions en face à face vont être très utiles pour rentrer dans les détails et essayer de trouver une solution commune.

Mon espoir en tout cas, c'est que nous arriverons à une solution commune avec un consensus et que cette proposition pourra être approuvée non seulement par la communauté mais également par le conseil et par la NTIA également.

Ce que je demanderai aux membres ALAC qui seront présents, ce serait déjà d'avoir un état d'esprit ouvert. Je crois que cela est crucial. Il est important également d'établir une liste des questions ou des problèmes qui sont acceptables, et ceux qui ne sont absolument pas acceptables.

---

En fait, il nous faudrait pouvoir définir notre niveau de souplesse par rapport à la réunion de Los Angeles.

Merci.

HEIDI ULLRICH : Alan, je ne sais pas si votre micro est éteint ? Je crois qu'Alan a eu un problème. Est-ce qu'Olivier pourrait prendre la réunion en main peut-être ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, bien sûr.

Nous avons ensuite Eduardo Dias.

EDUARDO DIAS : Merci Olivier.

Je voulais clarifier que pour le CWG, par rapport aux commentaires qui ont été faits par Alan, le fait que cette solution ait disparu en un jour, au moment où cela s'est produit en fait, nous avons vu les commentaires qui étaient reçus, et il y avait beaucoup de commentaires qui étaient contre ContractCo. Et je crois que cela a beaucoup contribué à faire faire passer le groupe à une autre orientation.

Je n'ai pas lu les commentaires jusqu'à maintenant, mais j'imagine qu'il n'y a pas énormément de commentaires qui soient pour telle chose ou telle autre chose. A ce moment-là, il faudra élargir la discussion. Mais moi j'ai la conviction qu'il y aura un résultat positif.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Eduardo. Ensuite nous avons Tijani Ben Jemaa.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Olivier.

León, non, nous devons atteindre le consensus. Nous ne l'avons pas encore atteint. Je crois qu'il y aura une combinaison de propositions, je crois qu'il nous faut traiter de chacun des problèmes et nous devons prendre chacun des problèmes et corriger ou arranger ce qui ne fonctionne pas, de manière à pouvoir obtenir un bon modèle sans problème.

Je ne crois pas qu'il soit bon de vouloir simplement combiner deux propositions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Tijani. Y a-t-il d'autres commentaires ? Julie Hammer ?

JULIE HAMMER :

Merci Olivier.

Je voulais simplement faire le commentaire suivant. Dans une organisation comme le SSAC, le fait d'être prêt à consentir à un modèle spécifique c'est un peu comme de participer et de s'impliquer de manière assez forte. Je ne veux pas commenter pour tout le monde, mais je crois qu'il y a une différence entre le fait d'être d'accord pour que les choses puissent avancer, et le fait de participer. Cela n'est pas la même chose.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Julie.

Je vais demander au personnel de débloquer la navigation sur Adobe. Je repasse la parole à Alan.

ALAN GREENBERG : Un autre commentaire qui peut être important, la NRO au nom des registres régionaux a dit qu'elle souhaiterait quelque chose qui soit plus simple. Et de manière plus spécifique. L'autre modèle.

La question est la suivante : quel va être le point de vue des SO ? Actuellement, sur les trois ASO, l'ASO alloue des votes. L'ASO ne s'est jamais exprimée. Lorsqu'on leur a posé la question, les commentaires ont été assez rapides. Donc j'avais demandé à e que les présidents posent la question de manière spécifique, et le représentant de l'ASO a dit qu'ils allaient répondre. Donc si l'ASO ne participe pas, il y a deux ASO qui toutes deux représentent des registres de noms. Le modèle dans son ensemble, avec membres, est très fragile. Voilà un peu ce qui se passe. On va voir ce qui se passe par la suite.

Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent parler du sujet ? Je n'ai pas tout écouté. Olivier oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan.

Bien sûr, le groupe de travail ALAC sur la responsabilité ICANN et sur la supervision a eu une longue discussion aujourd'hui par rapport à cette

---

---

réunion qui va bientôt avoir lieu. Ce qu'il est important de noter, et d'ailleurs je crois que nous sommes tous d'accord là-dessus, c'est qu'il n'y aura pas de négociations entre le conseil d'administration et les groupes de travail intercommunautaires. En même temps, c'est une première étape de compréhension mutuelle des différentes propositions, et comme il a été mentionné, il y aura une réunion de visu à Dublin qui devrait être le lieu où toutes les tentatives de dernière minute de regroupement des deux propositions, d'ailleurs ces deux propositions sont très différentes, il y a vraiment des différences importantes entre les deux, et c'est là que le gros du travail devra avoir lieu, pour arriver à une compréhension de ces propositions.

Et ceci dans les temps pour que la communauté puisse rectifier ce qui est nécessaire. Le temps s'écoule. C'est une préoccupation, mais d'une manière générale, je pense que nous sommes dans les temps pour Dublin.

ALAN GREENBERG :

Nous n'allons pas approuver quelque chose à Dublin, à moins qu'il y ait un miracle qui se produise à Los Angeles. Mais il est possible que peu après Dublin, il y ait une autre période de consultation publique qui se termine 6 semaines après Dublin, et donc nous serions dans les délais. Il faudrait que les modifications aux statuts soient assez simples et soient approuvées assez rapidement. Vous savez qu'il y a un processus pour l'approbation des amendements aux statuts. Il y a consultation publique par rapport à ça. Donc bien sûr les mois commencent à s'ajouter les uns aux autres.

---

Y a-t-il d'autres commentaires ? J'aimerais mentionner que le mécanisme de la communauté comme seul désignateur, c'est donc une suggestion qui a été mentionnées aujourd'hui, a été ignoré. C'est quelque chose qui existe dans les options, dans la matrice des pouvoirs relatifs.

Il y a beaucoup de préoccupations, en tout cas moi je suis préoccupé par le fait que la proposition du conseil dise que les SO et les AC, les présidents de ces SO et AC agiront « au nom de ». Et là vous avez des problèmes de responsabilité personnelle. Ça ne marchera pas forcément bien.

Par contre, cette proposition de désignateur seul, c'est en fait une entité juridique qui pourra agir comme IRP ou autre entité de manière à éviter les problèmes que nous avons avec des personnes qui agissent au nom des AC et SO. C'est une des raisons à mon avis pour lesquelles ceci devrait être intéressant.

Il y a d'autres commentaires, je n'ai pas tout lu, mais j'en ai lu certains qui exprimaient des préoccupations de certaines parties par rapport à des questions du budget. Au-delà de ce qu'avait exprimé le conseil d'administration et que nous avons exprimé. Pour ce qui est du veto du budget, il y a quand même des gens qui se sont exprimé là-dessus. Je ne sais pas du tout ce qui va se passer. C'est intéressant tout ça en tout cas.

Y a-t-il d'autres personnes qui souhaitent intervenir ? Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan.

---

Vous avez mentionné le veto du budget. Je ne voulais pas en parler, mais puisque vous l'avez mentionné, moi, une de mes préoccupations, c'est que dans certaines parties de la proposition, il est possible qu'il pourrait y avoir un veto indéfini. On pourrait répéter son veto à volonté, un peu comme s'il y avait capture de l'organisation.

ALAN GREENBERG : Dans la proposition actuelle on ne peut faire un veto que deux fois par an. Mais j'imagine qu'on peut revenir l'année d'après, c'est exactement la même chose. Mais n'oublions pas que le veto doit être exercé par 50% de la communauté. Il faut vraiment que ça corresponde à un sentiment fort. Ça ne veut pas dire que c'est une bonne chose, mais ce n'est pas quelque chose qui peut être fait par une seule SO ou AC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Après, ça dépend de l'argent qu'ont les gens.

ALAN GREENBERG : Oui, effectivement l'argent parle. On n'aime pas en parler, mais au CWG j'ai parlé de ContractCo, du navire des Etats-Unis, et les commentaires n'ont pas forcément été positifs.

Alberto, vous voulez intervenir ?

ALBERTO SOTO : Merci beaucoup.

En Amérique Latine, il y a beaucoup de pays où il y a eu des problèmes en termes justement de budget. Au début de l'année, notre budget

---

n'était pas approuvé. Il est vrai que s'il y a un problème de budget, on utilise le budget de l'année précédente. Je crois que cette idée a été présentée lors d'autres réunions. A ce moment-là, s'il y a un problème avec le budget actuel, on peut toujours utiliser le budget de l'année dernière.

ALAN GREENBERG :

Merci Alberto. C'est le cas dans la proposition actuelle, mais cela utile si ce que par exemple la communauté voulait faire c'était de baisser le budget. Si le conseil d'administration souhaite continuer de dépenser alors que la communauté souhaite réduire le budget, parce qu'il y a trop de dépenses, la solution ne fonctionne pas. Vous avez raison, il y a certains pays qui ont cette règle, et d'autres pays téléphonent aux Etats-Unis. Quand il n'y a plus de budget, les gens arrêtent de payer les gens, ils arrêtent de dépenser de l'argent. Donc suivant les pays, il y a différentes règles.

D'autres personnes veulent intervenir avant de passer au point suivant ? C'est à dire la planification At-Large pour Dublin. Nous avons 30 minutes qui étaient prévues pour ça, nous avons u peu de retard, donc si León et Gisella peuvent réduire cette petite présentation ce serait bien. Je vous passe la parole.

LEON SANCHEZ :

Je vais laisser Gisella prendre la parole là-dessus. Je voulais juste vous dire que par rapport à la question du budget, la règle c'est que par exemple par rapport au bénévolat à ALAC, nous étions en défaut par rapport aux Etats-Unis.

ALAN GREENBERG : Tout à fait. C'est quoi l'expression ? Quand les gens ne sont plus payés ils ne travaillent plus ils rentrent chez eux ? Je ne sais pas si vous vous souvenez, mais lors de la dernière crise budgétaire aux Etats-Unis, la NTIA a arrêté de travaillé. C'est ce qui se passe aux Etats-Unis, tout le monde s'arrête de travailler.

Gisella c'est à vous.

HEIDI ULLRICH : Je vais en fait parler de cette présentation parce que Gisella a tout prévu, elle a bien organisé nos réunions pour assurer la participation de tous, et c'est à moi de passer en revue le calendrier pour ALAC. Je vais parler uniquement du calendrier ALAC.

Samedi, dimanche, mardi, jeudi, vendredi. Je rappelle à tous ceux qui viennent des RALO, tous les présidents, les secrétaires, les responsables de groupes de travail, si vous n'avez pas encore fait ceci, envoyez-nous vos nouveaux ordres du jour pour vos réunions d'ici le 25. Nous allons envoyer tous les ordres du jour pour qu'ils soient traduits. Sinon, si vous en le renvoyez pas, il n'y aura rien de traduit. Il y aura introduction, discussion, et étape suivante.

ALAN GREENBERG : Heidi, avant de passer aux détails, est-ce qu'on pourrait parler à tous les membres ALAC, à toutes les RALO du jour où ils doivent aller à Dublin ?

---

HEIDI ULLRICH :                      Oui justement, j'allais y venir.

ALAN GREENBERG :                  Est-ce que je peux résumer rapidement ?

HEIDI ULLRICH :                      Bien sûr.

ALAN GREENBERG :                  Les responsables de RALO et moi, nous avons des réunions vendredi. Nous devons arriver jeudi ou vendredi matin tôt. ALAC et les responsables RALO ont des séances de travail toute la journée du samedi. Donc vous devez arriver le vendredi.

De dimanche à jeudi, c'est donc pour tous les autres, les secrétaires, les responsables des RALO, et ALAC, et vendredi, il y a une séance de développement au cours de laquelle il y aura des nouveaux ALAC, les membres sortants ne participeront pas à cette réunion. Les membres ALAC existants et les nouveaux participeront à la réunion du vendredi, ainsi que les trois liaisons.

La semaine est très différente suivant votre travail. Faites bien attention lorsque vous prévoyez votre voyage. Si vous n'êtes pas sûr, parlez-moi, parlez à Heidi, si vous avez une lettre d'invitation – pour certaines des lettres d'invitation, elles vous donnent les différentes journées par rapport au budget. Je ne sais pas pourquoi. Donc il y a des gens qui ont mal interprété ces invitations. Assurez-vous de bien venir au bon moment.

---

Les présidents commencent le vendredi, les liaisons et les membres ALAC normaux commencent le samedi, le secrétariat commence dimanche, et vendredi c'est pour les nouveaux membres d'ALAC et pour les liaisons.

Heidi je vous passe la parole.

HEIDI ULLRICH :

Si vous devez être présent lors d'une des réunions dont Alan a parlé, contactez le bureau At-Large, moi directement, de manière à ce que nous puissions prévoir votre voyage en fonction.

Nous allons passer en revue l'emploi du temps, c'est ça ?

ALAN GREENBERG :

Oui, tout à fait. Désolé de vous avoir interrompu.

HEIDI ULLRICH :

Aucun problème.

Samedi pour commencer. Dans le chat AC, encore une fois, les séances stratégie et ALAC partie 1 partie 2. Il y aura une introduction, ensuite des activités d'analyse. Avec cette journée en plus, nous aurons davantage de temps. Nous n'aurons pas à comprimer notre travail.

Par rapport à la formation du leadership, vous savez qu'il y aura une séance au début de la réunion. C'est ce qu'on souhaitait faire. C'est exactement à ça que ça correspond.

---

Ensuite pendant la semaine il y a un certain nombre de sujets de développement de politiques. C'est à eux de voir de quoi ils vont parler pendant cette séance.

Ensuite, il y aura le repas de midi, le samedi, et l'après-midi, il y aura une autre séance conduite par Beran sur la stratégie, encore une fois suivie par autre PDP. Ce que nous n'avons encore pas eu, et je crois que ce sera intéressant de le voir, c'est une séance de planification pour ccNSO, GAC, NTSG, SSAC.

Autre point intéressant que nous allons avoir à la fin du samedi et le dimanche, c'est la question logistique.

Pour terminer la journée, nous aurons le groupe Ad-Hoc At-Large sur la transition IANA et la responsabilité. Nous nous attendons à ce que pour l'instant nous ne mettions rien dans l'emploi du temps Olivier, pour l'ordre du jour, parce tout ceci sera déterminé suivant ce qui se fera.

Ensuite dimanche, je regarde en haut. Nous avons la séance qui commence à 8h. Nous avons le groupe de travail At-Large, ensuite la partie 1. Encore une fois ceci est prévu avec le personnel At-Large. Donc une note pour dire que ceci n'est pas confirmé. C'est ce qui existe actuellement –

ALAN GREENBERG :

Heidi je vous interromps. En fait nous n'arrivons pas à voir, parce que vous n'avez pas fait défiler l'ordre du jour.

---

HEIDI ULLRICH :

Bien. On a quelques minutes avec Fadi, et puis on a une discussion d'une heure sur les recommandations et on verra si David Olive peut assister aussi. L'idée est d'avoir les deux directeurs présents lors de cette séance pour pouvoir définir cela avec eux. Et on aura Rinalia qui viendra nous voir aussi. Elle va nous faire une mise à jour de la désignation du PDG pour l'ICANN, et une discussion jusqu'à 12h30 sur la question de la désignation du nouveau PDG.

Puis Alan va présenter la discussion, et nous allons discuter de la réunion des dirigeants de l'organisation. Jean-Jacques Sahel va également se joindre à nous pour cette option. Puis Nora Abusitta, vice-présidente du programme spécifique, va venir nous présenter le travail de son groupe et les événements récents. Puis, on aura une séance de 30 minutes avec SSAC Julie Hammer, qui va présenter une mise à jour des activités, et puis une réunion avec la ccNSO où on compte discuter des étapes suivantes. Et puis la révision et l'acceptation de cette mesure.

Si vous avez des remarques à faire, c'est le moment de les faire.

On passe à mardi. On demande également s'il y a des questions de l'ALAC au conseil d'administration aujourd'hui pour que l'on puisse poser toutes ces questions mardi à 8h30 lors de notre réunion avec le conseil d'administration. Puis de 9h45 à 10h45, on a un ordre du jour assez détaillé avec le groupe de travail de la sécurité de l'ICANN, un groupe Ad-Hoc de la communauté At-Large, puis on a la première partie du travail de l'ALAC, les mises à jour des différents groupes de travail d'At-Large. On commence avec Cheryl sur l'accessibilité, puis on a Tijani avec le rôle de travail [1'34'22 inaudible] sur les compétences, puis Dev

---

sur le sous-comité de l'ALAC sur la sensibilisation et la participation. Sandra va par la suite nous donner une mise à jour sur le groupe de travail de l'académie ICANN, et le sous-comité sur les finances et le budget.

Cela nous permettra de conclure les mises à jour des différents groupes de travail d'At-Large et de passer à la mise à jour des opérations de l'ICANN avec le CFO et son assistante, qui va nous présenter le processus de définition du budget de l'année fiscale 2017.

Puis à 13h, on a [1'35' inaudible] de l'équipe de travail sur la mise en place des recommandations d'ATLAS2, à 14h on passe à la deuxième partie du travail de l'ALAC avec Olivier qui viendra présenter une mise à jour et les étapes à suivre de l'équipe de travail spéciale pour la mise en place d'ATLAS2. Après, Ariel et les gens du service en ligne à la communauté vont venir présenter le déploiement du nouveau site web At-Large en version beta. Puis on a les questions urgentes en matière de politiques, et une présentation rapide, 45 minutes, de Stephane Van Gelder, le président de NomCom 2015, et il sera accompagné également de l'équipe de direction de NomCom 2016.

Après cela on aura une pause d'une demi-heure, suivie d'une réunion entre l'ALAC et le GAC dans la salle du GAC. On attend toujours des propositions de questions ou de sujets à traiter lors de cette réunion. le groupe de travail Ad-Hoc d'At-Large sur la transition du rôle de supervision des fonctions IANA du gouvernement des Etats-Unis et sur les fonctions IANA et la responsabilité de l'ICANN vont se réunir. Et le sous-comité de l'ALAC sur la sensibilisation et la participation finira la journée à 19h dans cette même salle.

---

Maintenant, pour ce qui est de mercredi, on a une journée spécifique des RALO, et EURALO plus particulièrement aura de nombreuses discussions, qui pourront être d'intérêt même si vous ne faites pas partie d'EURALO.

Puis jeudi, on a les réunions de l'équipe de travail sur la technologie d'At-Large, une séance de travail sur la responsabilité, du CCWG responsabilité, une séance de clôture des agents ALAC et des agents régionaux.

Et finalement, vendredi, on a une réunion des directeurs de l'équipe de direction d'ALAC où on va se réunir avec David Olive, le vice-président d'élaboration de politiques, discussion ouverte, et finalement une discussion avec Steve Crocker, le président du conseil d'administration de l'ICANN. Finalement on aura une personne anonyme qui va venir présenter le programme de formation des dirigeants. C'est une séance de développement de l'ALAC où on s'attend à voir déjà des mesures préliminaires. Je pense que c'est tout.

ALAN GREENBERG :

Merci. Pour éclaircir un peu, la réunion des dirigeants de l'ALAC, de l'ALT, de vendredi matin est ouverte, comme toutes nos réunions. Cependant, la séance de développement est fermée. On essaye ici de former une équipe et c'est important que l'on ait les bonnes personnes dans cette réunion.

Quelques commentaires avant de vous donner la parole ? C'est que cette réunion est différente parce qu'on a beaucoup essayé de ne plus avoir une séance à midi. On a dû se battre par exemple pour ajouter la

---

séance samedi. On ne sait pas ce que ça va donner, mais en tout cas, on a essayé de l'installer. On ne sait pas si on va le répéter à Marrakech, mais ça nous donnera davantage de temps pour les discussions.

Malheureusement, la question de la responsabilité a pris pas mal de temps, du temps qu'on avait le long de la semaine. Et ce qu'on a fait d'autre part pour pouvoir trouver des espaces, des créneaux dans lesquels nous réunir, ça a été de demander aux personnes qui ils voulaient voir. L'idée était d'avoir davantage de présentateurs que ce qu'on a d'habitude. Il y a des personnes qui nous ont dit « je trouvais que telle séance était inutile ». Et on savait que les personnes d'habitude sont assez critiques, sélectives. Elles ne veulent pas inviter tout le monde. Et puis le centre de confiance n'ouvre qu'à 8h du matin. Donc même si on n'aime pas les réunions de 7h du matin, on en fait d'habitude.

On a dû ici trouver un jour supplémentaire pour pouvoir avoir le temps. Je ne pense pas avoir d'autres chose à ajouter à ce point-là, mais je dirais que ce qu'Heidi vient de présenter comme calendrier est en réalité du travail en cours. Ce n'est pas conclu, il peut changer sensiblement. Donc n'imprimez pas les programmes. Voilà tout ce que j'avais à dire pour l'instant.

Est-ce que vous avez des questions ou commentaires ? Vous avez peut-être deviné qu'il y a beaucoup de travail appliqué à la préparation de chacune de ces réunions. Aucune remarque ? Aucune question ?

On a un point dans l'ordre du jour dont on ne parler pas en détails en ce moment, mais puisqu'on est en train de parler de questions pour le conseil, pour le GAC. Le conseil d'administration est ici le plus urgent,

---

parce qu'il faut qu'on leur fasse parvenir nos questions détaillées avant la réunion. On va peut-être identifier de nouvelles questions à poser.

Il ne me semble voir de personnes qui lèvent la main en ce moment. Est-ce que vous avez des questions pour interagir dans les réunions ? Je dirais que pour la prochaine réunion on est presque dans les temps. J'espère avoir plus de temps, Ariel essaye déjà de faire une révision. Mais je ne sais pas si quelqu'un a d'autres questions à soulever à ce point-là ? Ariel allez-y.

ARIEL LIANG :

D'accord, 5 minutes vont suffire Alan. Ce n'est pas grave. Combien de voix – ce qu'on a à faire, et les membres de l'ALAC vont avoir une séance de brainstorming. Et on a maintenant une version préliminaire à vous présenter pour que vous nous fassiez parvenir vos observations.

Nous avons élaboré cette nouvelle structure. Vous verrez qu'il y a d'autres RALO qui ont du travail en cours pour élaborer leur propre site web. Vous verrez qu'on a la navigation. Tout cela serait applicable pour le groupe. Les membres d'EURALO vont participer avec les ALS de EURALO.

Après cela, nous allons avoir un rapport entre ce qu'on a fait la dernière fois et le lien. On a des informations qu'on a reçues à travers le service et on a différentes informations qui sont importantes pour les personnes. Par exemple, pour la catégorie des informations et des événements, il serait possible d'accéder à une page wiki pertinente avec différents principes.

---

Par rapport au rapport mensuel des RALO, on a un service d'articles ou de points qu'on a ajoutés sur le site web, et chaque RALO pourrait faire le rapport avec ses activités et chaque RALO a ses propres aspects d'intérêt.

A la fin, si le RALO dit avoir son propre RALO, et par exemple ses propres aspects d'intérêt, leur propre déclaration, ce serait peut-être une partie qu'on pourrait utiliser du site web pour ajouter ces informations.

La navigation créé en réalité ce rapport entre les deux. Il est temps important pour nous que tout le monde puisse accéder aux informations.

Sur la droite, on a les questions qui sont mises en avant, qui sont surlignées. On a les informations des différentes RALO, et dans cette partie-là qui s'appelle « ALS » on voulait créer ou fournir l'occasion pour que chaque RALO puisse explorer la mission et les activités qui l'intéressent. Mais ici, l'idée était non seulement de montrer le travail des ALS, mais aussi les autres événements de chaque RALO.

Dans cette partie, nous avons une partie qui montre les activités de chaque RALO, et des réunions à venir, les réunions mensuelles d'EURALO par exemple, qui s'intègrent au calendrier Google d'At-Large. Donc vous voyez une fenêtre pop-up qui s'ouvre et vous demande si vous voulez ajouter cela à votre calendrier. Par exemple, on voit ici ICANN 46 etc. Si on veut faire une mise à jour par rapport à cet événement, on peut ajouter ici les informations pertinentes.

Après cela, on a un nouvel article qui porte sur cette question. Ici, on dit si on veut faire une mise à jour ou publier une déclaration ou quoi que

---

ce soit. Ici on a le moment auquel on publie sa déclaration ou la date d'échéance, l'heure butoir avant laquelle il faut présenter cela. Mais on a différentes catégories pour les sites web. Tout est annoncé dans sa propre page pour que toutes les informations et leur propre espace, pour que l'on puisse avoir toutes les informations pertinentes en un seul endroit.

Ici, on a certains articles, si vous voulez par exemple montrer les activités d'une RALO en image, on pourrait intégrer ces images avec les activités de la RALO et peut-être même apporter du dynamisme à l'activité en mettant en valeur toutes ces informations directement sur le site web. Peut-être que dans l'avenir on pourra explorer davantage les possibilités que nous fournit cette fonction.

Si vous avez des commentaires ou des questions, c'est le moment de me les faire parvenir. Je ne suis pas la seule à travailler sur ce projet vous le savez, et tout le monde pourra répondre à vos questions.

Cheryl est-ce que vous avez des questions ?

CHERYL LAGDON-ORR : C'est une question je pense qu'il est normal de poser, c'est le fait que nous devrions avoir des possibilités d'accessibilité non ?

ARIEL LIANG : Est-ce que quelqu'un veut répondre à la question de Cheryl ? Peut-être que Laura pourra répondre à votre question ?

---

LAURA BENGFORD :                    Merci. Cheryl, vous savez que nous portons beaucoup d'attention à l'accessibilité. On a toujours cela à l'esprit. Nous nous occupons d'avoir un site qui soit accessible. León le sait aussi. On en tient compte.

CHERYL LANGDON-ORR :            Merci.

Dans l'avenir Ariel, pensez-vous qu'il serait possible de permettre aux ALS d'essayer le site web, la page de chaque RALO, spécifiquement pour vérifier que tout soit correct dans le fonctionnement du site, que tout soit adapté pour les personnes qui ont différents handicaps ? Si c'est le cas je suis contente, et je m'attends à voir les différentes personnes à la réunion de Dublin.

ALAN GREENBERG :                    C'est juste un commentaire que j'ai sur l'accessibilité. Je sais que les personnes qui travaillent dans ce projet ont le temps de dormir le soir. Ils ne doivent pas penser à tout et en plus ajouter la complexité de l'accessibilité.

ARIEL LIANG :                         Merci Alan, merci d'y penser. Vous voyez maintenant à travers cet aperçu le comportement de notre RALO du site web sur ordinateur et sur un téléphone portable. De chaque côté, vous voyez comment vous allez le voir. On compte ajouter cela et pour l'ALAC spécifiquement, nous allons ajouter chaque RALO dans différents onglets.

---

ALAN GREENBERG : Ariel on n'a plus le temps. Je m'excuse.

ARIEL LIANG : Ce n'est pas grave. Je vous remercie de m'avoir donné du temps. Merci à tous.

ALAN GREENBERG : J'espère que ce ne sera pas simplement utilisable sur les téléphones portables, mais aussi sur des ordinateurs conventionnels. Il ne faut pas penser uniquement à être accessible à travers le portable, mais aussi à travers l'ordinateur. Merci.

Nous allons maintenant avoir une séance privée où on demande aux membres de l'ALAC et nos agents de liaison de participer. Pour le reste des personnes qui sont connectées à cet appel, nous allons vous demander de vous déconnecter. Nous allons présenter les résultats à la fin de l'appel.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**